



AUTORISATION D’EXPLOITATION D’IMAGE (fixe ou animée)

Je soussigné (e),

Demeurant à.....

.....

Téléphone :

Représentant légal de l’enfant mineur :

Je n’autorise pas

J’autorise pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 à titre gratuit, toutes les personnes dûment habilitées par la MJC d’Allinges (photographes, professionnels de la MJC et autres), représentées par son président, Jean-Michel HERPIN, **à me photographeur/filmer et/ou à photographeur/filmer mon enfant**et ce, dans tous les lieux où la MJC d’Allinges est susceptible d’intervenir lors de l’encadrement (MJC Allinges, la salle de Mâcheron, la salle de Mésinges, l’ancienne poste, la salle de l’aérospatiale, les lieux de manifestations etc.) **et à exploiter ces images, sur quel que support que ce soit actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents** réalisés ou de l’Association.

Les prises de vue ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de la MJC d’Allinges, pour ses besoins de promotion ou d’information du public sur ses activités (site Internet, plaquette d’information, réseaux sociaux, bulletins communaux).

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les **photographies/films**, soit par la MJC d’Allinges directement, soit par l’intermédiaire de tout tiers ou organismes autorisés par la MJC des Voirons, par tous modes et procédés techniques connus ou inconnus à ce jour, notamment par voie de presse écrite, audiovisuelle, informatique, sur tous supports (pellicules, papiers, vidéos, CD-ROM, CDI, DVD, clé USB....) et en tous formats insérés ou non dans des documents audiovisuels, informatiques, multimédias, sites Web intranet et internet, éditions graphiques sous toutes ses formes etc. dans le secteur non commercial au niveau national et international.

Cette autorisation est valable à compter de la date de sa signature.



Fait àle

Signature :

MJC ALLINGES – 37 Rue du Crêt Baron 74200 ALLINGES – ☎ 04.50.26.55.11 - contact@mjc-allinges.fr

OUVERTURE SECRETARIAT / ACCUEIL :

Lundi – mardi - Jeudi de 17h à 19h - Mercredi de 14h-17h30 - Samedi 9h-12h Fermé le vendredi et pendant les vacances scolaires

Visitez notre site : mjc-allinges.fr

SIRET 317 822 773 00014 – APE 923 D – Association Loi 1901